

*Travaux de la Chambre*

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clarke:** Monsieur l'Orateur, le ministre semble oublier qu'il existe effectivement un déficit de 1.7 milliard de dollars. Il est passé à côté de ma question mais j'aimerais qu'il essaie d'y répondre. Le 1.7 milliard de dollars ne sera absorbé ni par les employeurs ni par les employés qui cotisent à la caisse et qui sont autorisés à toucher les prestations, ce que nous savons, mais par des contribuables qui ne sont pas admissibles à ces prestations. Comment cela se justifie-t-il?

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, si le député prenait le temps de lire la loi, il verrait comment fonctionne le système, et à mon avis, il joue sur les mots. Il emploie le mot «déficit» quand il sait que le gouvernement s'est engagé à payer un montant donné, après que le chiffre moyen flottant aura été fixé.

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### L'ÉTUDE DU BILL C-5, LOI ÉLECTORALE DU CANADA

**M. Cafik:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à la suite d'entretiens que j'ai eus avec les leaders des partis d'opposition à la Chambre au sujet de l'étude du bill C-5. Je signale à la Chambre que le gouvernement n'est pas d'accord avec l'omission d'une certaine disposition dans le bill à l'étude, qui pourrait permettre des cotisations anonymes de plus de \$100 en vertu de la loi électorale du Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. Cafik:** Je suis prêt à promettre à la Chambre que le gouvernement acceptera d'adopter un amendement à l'étape de l'étude en comité pour éliminer cette anomalie.

**Des voix:** Bravo!

**M. Cafik:** Deuxièmement, comme certains députés ont exprimé une certaine préoccupation au sujet des dispositions de rajustement du bill, je tiens à signaler que le gouvernement fera preuve de souplesse à cet égard et qu'il tiendra compte des délibérations du comité et des divers points de vue qui seront exposés au comité au sujet de cet aspect du bill. Sur la foi de ces engagements de la part du gouvernement, je pense que tous les députés approuveront l'ordre de la Chambre suivant je propose:

Qu'à 5 heures au plus tard aujourd'hui, l'Orateur mette aux voix toutes les motions nécessaires pour mettre fin à l'étape de la deuxième lecture du bill C-5, tendant à modifier la loi électorale du Canada.

Pendant que j'ai la parole, je signale que si l'étude du bill C-5 est terminée avant 5 heures comme nous l'espérons, le gouvernement a l'intention de mettre en délibération le bill C-3 sur Air Canada, qui en est à l'étape de la troisième lecture. Comme il n'y aura peut-être qu'un député à prendre la parole, à ce qu'on me dit, nous espérons donc terminer aussi l'étude de ce bill d'ici à 5 heures. Ensuite, à 8 heures ce soir, nous passerons à l'étude des mesures fiscales.

[M. Cullen.]

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le gouvernement ait décidé de faire sien le point de vue d'abord formulé par le chef de l'opposition (M. Clark)...

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** ... en ce qui a trait aux dispositions injustes du projet de loi permettant les contributions anonymes. En toute franchise, nous sommes heureux de cette attitude du gouvernement. Étant donné les instances qui ont été faites aujourd'hui à propos de cette situation, et compte tenu de l'attitude souple et ouverte affichée par le gouvernement—il est merveilleux de constater les effets que l'arrivée du froid peut avoir dans notre ville—en ce qui a trait au principe de l'indexation et à la façon dont il pourrait s'appliquer, je puis affirmer que la loyale opposition de Sa Majesté est prête à appuyer l'ordre présenté.

Toutefois, je veux qu'il soit bien entendu, car mon honorable ami s'est montré très prompt à agir, que nous tenons à garder tous nos droits quant à la position que nous allons prendre après que le projet de loi aura été étudié en comité, car nous considérons que la mesure relative aux dépenses d'élection constitue un point de repère dans le droit électoral et que les principes dont elle s'inspire ne doivent pas être pris à la légère par qui que ce soit.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, nous sommes très reconnaissants au gouvernement d'avoir reconnu la portée des instances pressantes faites à cet égard par le député de Sault-Sainte-Marie.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Puisque le moment semble propice aujourd'hui pour passer des messages publicitaires, j'ai cru que je pourrais en passer un moi aussi. Compte tenu des engagements pris cet après-midi par le ministre, nous sommes prêts à permettre que le projet de loi soit très bientôt étudié en deuxième lecture et, dans ces conditions, nous sommes prêts à appuyer l'ordre de la Chambre relativement à la clôture du présent débat. En toute franchise, nous doutons qu'il nous faille jusqu'à 5 heures, mais si le gouvernement désire que cet ordre soit adopté pour plus de sûreté, nous sommes d'accord.

Toutefois, nous nous réservons également le droit de modifier, à une étape ultérieure, notre opinion sur le bill, à la lumière de l'étude qui en sera faite au comité permanent.

[Français]

**M. Allard:** Monsieur le président, j'éprouve de la réticence à donner mon consentement au nom du Parti Crédit Social du Canada parce que mes confrères ne sont pas ici, d'autant plus que, à mon avis, nous avons actuellement des mesures beaucoup plus importantes que celle-là à étudier, dont celle visant à modifier la loi électorale du Canada.